

COMMISSION AGRI

Le Groupe CRE estime que le défi le plus urgent auquel l'agriculture est confrontée est la nécessité d'augmenter considérablement la production agricole, d'autant plus que la population mondiale devrait atteindre 9 milliards d'êtres humains d'ici 2050 et que les récents événements ayant lieu à l'Est nous impose l'ambition d'une souveraineté agricole.

La nourriture devient de plus en plus une denrée stratégique et les marchés agricoles ont été volatils ces dernières années. Avec une population croissante, nos agriculteurs seront appelés à produire plus de nourriture que jamais dans un contexte de pressions croissantes sur les ressources et l'environnement. En raison des effets attendu du changement climatique, ils devront le faire sur moins de terres et en utilisant moins d'énergie, moins d'engrais et moins d'eau.

Le groupe CRE estime que l'agriculture doit continuer d'évoluer, d'être innovante et d'embrasser le progrès, en particulier si elle veut relever les défis environnementaux, de ressources et de sécurité alimentaire de l'avenir et assurer des communautés rurales durables.

Afin d'assurer la sécurité alimentaire des générations futures, il est vital de maintenir et de développer le potentiel productif de l'agriculture dans l'Union européenne. Cela est également important pour protéger l'environnement et assurer un développement durable et équilibré de l'agriculture dans l'UE, en particulier dans les régions économiquement moins développées.

Les agriculteurs de certains États membres sont toujours victimes de discrimination dans la mesure où ils reçoivent des paiements directs très faibles. Bien que la dernière réforme de la PAC comble l'écart des paiements entre les pays qui reçoivent le plus et ceux qui reçoivent le moins, cette discrimination continue de fausser la production agricole au sein du marché unique européen. Garantir des conditions de concurrence équitables pour les agriculteurs dans toute l'UE est une priorité absolue pour le groupe de concurrence équitable pour les agriculteurs dans toute l'UE est une priorité absolue pour le groupe CRE.

CHERFAOUI Erwan & JEAN PIERRE Karl-Evin

Co-chef de groupe des conservateurs réformistes européens



Communiqué du groupe des Conservateurs et réformistes européens, Commission des liberté civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE)

Attaché à la souveraineté des Etats membres, la CRE estime que l'Union européenne à un rôle à jouer au XXI^e siècle, mais qu'elle se doit de se concentrer sur la mise en oeuvre de la coopération entre ses Etats membres et sur la recherche de solutions pratiques aux problèmes et enjeux des années 2050. La sauvegarde d'une économie de liberté, de la défense de la civilisation européenne, d'une réduction de l'immigration et d'une Europe des Nations, qui garantisse à chaque pays ses libertés démocratiques tout en organisant des vraies coopérations sur les sujets stratégiques sont selon la CRE les principales priorités de l'Union.

Le rappel à notre attachement à l'Etat de droit et à notre culture démocratique est partagé par l'ensemble de l'hémicycle. Si nous observons des problématique systémiques du maintien de l'ordre dans certains pays comme l'Espagne à l'égard du parti Vox, en France mis en évidence par l'épisode des Gilets Jaunes ou encore en Roumanie où les mouvements conservateurs ont été réprimés avec la plus grande des violences, l'Union européenne ne peut cependant pas se substituer à la souveraineté de ses Etats membres sur des prérogatives régaliennes. Ici, la centralisation par Bruxelles des différentes cultures juridiques, policières et des philosophies du maintien de l'ordre n'est ni réalisable, ni souhaitable !

L'Europe est marquée par ses particularismes et chaque Etat membre doit être en capacité de définir au mieux sa façon de maintenir l'ordre sur son propre territoire en coordination avec l'Union. Il s'agit là du principe cardinal que s'est fixé la politique en matière de Justice et Affaires Intérieures à savoir l'intégration différenciée. S'il ne s'agit qu'uniquement d'une communication, celle-ci apparaît comme le premier pas posé par la Commission pour empiéter une fois de plus sur la souveraineté la plus fondamentale de ses Etats membres. Comment expliquer aux policiers et aux manifestants, que les règles de leur expression politique seront posées par des fonctionnaires basés à Bruxelles insensibles aux enjeux locaux et aux particularismes hérités de traditions politiques centenaires ? L'Union ici méconnaît l'un de ses principes les plus essentiels, la subsidiarité. C'est pourquoi la CRE défendra le maintien de la décentralisation s'agissant de la conception et de l'application des politiques régaliennes telles que le maintien de l'ordre public afin d'évité toute hégémonie et de se conformer avec sa devise "unie dans la diversité".

CHERFAOUI Erwan & JEAN PIERRE Karl-Evin,
Co-chef de groupe
des Conservateurs Réformistes Européens



COMMISSION DROI

Les questions autochtones occupent dans un large nombre d'Etats la scène politique au point de devenir une problématique incontournable notamment au sein du pays hôte de cette SPECQUE.

Si la CRE rappelle son attachement au respect des valeurs occidentales de libertés politiques et du droit international à l'autodétermination des peuples, elle défend aussi l'unité et la sécurité des Etats face aux différentes ingérences extérieures comme intérieures. Le texte proposé par la Commission comporte en l'état actuel trop d'imprécisions tant la question des autochtones comprend des réalités diverses. Celle-ci ne doit pas devenir un levier instrumentalisé à fin de faire perdre la cohésion sociale des Etats. Il importe dès lors de sortir de l'orthodoxie autochtone, présente dans toutes les sphères d'influence gouvernementale, universitaire et communautaire. Question épineuse, elle se trouve très souvent amalgamée à la fois pour le pire à des éléments de révisionnisme historique, et pour le meilleur à des études juridiques importantes.

Par ailleurs, il est nécessaire de se garder de tous les excès qu'impliquerait un activisme politique pourtant empli de bonne volonté en faisant de la race un facteur constitutif de l'ordre politique ce qui représenterait ainsi un danger pour l'équilibre de nos nations. Cette vision nous conduirait alors à définir les Etats comme des Etats multinationaux comprenant un archipel de nations autochtones qui ne font plus un.

C'est pourquoi il convient d'aborder cette question avec la plus grande humilité face à l'histoire des différents peuples en respectant la souveraineté des Etats.

Erwan Cherfaoui & JEAN-PIERRE Karl-Evin

Co-Chef de groupe des Conservateurs
réformistes européens

